



FONDS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS (Fonds pour les PMA)

Le Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA) a été créé en application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à la septième session de la Conférence des parties qui s'est tenue à Marrakech en 2001. Géré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds pour les PMA répond aux besoins spécifiques des pays les moins avancés qui sont particulièrement exposés aux effets négatifs du changement climatique. Il contribue ainsi à la préparation et l'exécution des programmes nationaux d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA) qui servent à définir les « besoins urgents et immédiats » de chaque PMA en application d'indications précises données par le Groupe d'experts des pays les moins avancés¹.

Au 31 août 2009, le FEM avait mobilisé des contributions volontaires qui s'élevaient à 180 millions de dollars au profit du Fonds pour les PMA.

Phase 1 : Préparation d'un Programme national d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA)

La raison d'être de l'établissement des PANA réside dans la grande vulnérabilité et la faible capacité d'adaptation des PMA. Le besoin d'un financement immédiat et urgent de projets qui contribuent à réduire la vulnérabilité et à accroître la capacité d'adaptation de ces pays se fait de plus en plus sentir, le but étant de les aider à mieux résister aux chocs climatiques. La préparation des PANA est un exercice qui fait appel à plusieurs disciplines et ministères, et auquel il est important d'associer le public et de faire adhérer la

collectivité. Les activités qu'il est envisagé d'entreprendre dans le cadre des PANA sont celles dont le retard rendrait les PMA plus vulnérables ou entraînerait des coûts plus élevés.

Au total, 48 PMA ont ainsi reçu une aide financière de 10,6 millions de dollars pour préparer leurs PANA. Au 31 août 2009, 41 PMA avaient présenté leur PANA².

Phase 2 : Mise en œuvre des PANA

Les fonds destinés à la mise en œuvre des PANA ont été fournis à partir de juin 2006, après que les premiers PANA ont été finalisés par le Bangladesh, le Bhoutan, le Malawi, la Mauritanie et le Samoa, et que le document de programmation des ressources a été approuvé par le Conseil du FEM. Ce document est basé sur les règles adoptées à Montréal, en décembre 2005, par la Conférence des Parties à la CCNUCC³.

Après avoir consulté les PMA, le FEM a mis au point un cycle de projet allégé et des procédures simplifiées pour faciliter l'accès des PMA aux financements. Les PMA ont ainsi pu choisir parmi les 10 Entités d'exécution du FEM (Banque mondiale, PNUE, PNUD, ONUDI, FAO, IFAD, BERD, BID, BAsD et BAfD⁴) celle avec laquelle ils souhaitaient travailler pour monter un projet d'adaptation concret. La tâche n'a pas été facile, le monde étant encore aux tout premiers stades de compréhension du processus d'adaptation qui est complexe et touche plusieurs secteurs. La première série de projets d'exécution des PANA porte sur l'application de différents types de mesures d'adaptation dans plusieurs secteurs du développement et divers contextes. L'adaptation supposant un



apprentissage par la pratique, la gestion des projets du Fonds pour les PMA est souvent elle-même évolutive.

Au 31 août 2009, 33 pays avaient officiellement présenté leur premier projet de mise en œuvre du PANA ; 32 projets avaient été approuvés et 100 millions de dollars octroyés pour financer des réalisations concrètes sur le terrain.

Au 31 août 2009, le descriptif complet de huit projets du Fonds pour les PMA, accompagné de la demande d'agrément de la DG, avait été approuvé et les opérations avaient démarré dans les huit pays concernés (Bangladesh, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Cap-Vert, Érythrée, Niger et Samoa). Au moins 14 autres projets devraient être approuvés par la directrice générale avant la fin de 2009 pour être exécutés dans les pays suivants : Bénin, Djibouti, Gambie, Guinée, Lesotho, Mali (PNUD), République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Tuvalu, Vanuatu et Zambie.

Ces premiers résultats sont encourageants. Malgré une économie peu développée et des moyens institutionnels et techniques limités, les PMA sont en effet aujourd'hui parmi les pays les plus avancés du monde du point de vue des mesures prises pour réduire la vulnérabilité et accroître la capacité d'adaptation aux méfaits du changement climatique. Tirant parti de cet acquis, l'architecture finançant la riposte au changement climatique évolue et continue de s'inspirer du travail novateur du Fonds pour les PMA, un mécanisme de soutien actif à ces pays, qui affiche aujourd'hui un solide bilan.

1. Décision 28/CP.7, Lignes directrices pour l'établissement de PANA.
2. http://unfccc.int/cooperation_support/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php
3. GEF/C.28/18.
4. Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Programme des Nations unies pour le développement, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, et Banque interaméricaine de développement, Banque asiatique de développement et Banque africaine de développement.

Auteurs

Bonizella Biagini, Tuuli Bernardini, Lars Christiansen, et Rawlestone Moore

Maquette

Patricia Hord.Graphik Design

Impression

Professional Graphics Printing Co.

Crédits photos

Pochette et introduction : Jim Richardson/National Geographic Stock

Bangladesh : Shehzad Nooranl/Banque mondiale

Bénin : Curt Carnemark/Banque mondiale

Bhoutan : Banque mondiale

Burkina Faso : Banque mondiale

Cambodge : Banque mondiale

Cap-Vert : Riccardo Spila/Corbis Corporation

Comores : Michael Fay/National Geographic Stock

Djibouti : Chris Newbert/National Geographic Stock

Érythrée : Volkmar K. Wentzel/National Geographic Stock

Gambie : Bobby Haas/National Geographic Stock

Guinée : Ingrid Visser/Minden

Guinée-Bissau : Dave G. Houser/Corbis Corporation

Haïti : James P. Blair/National Geographic Stock

Lesotho : Curt Carnemark/Banque mondiale

Libéria : Banque mondiale

Malawi : Francis Dobbs/Banque mondiale

Maldives : Lorenzo Mondo/Shutterstock

Mali : Ray Witlin/Banque mondiale

Mali : Curt Carnemark/Banque mondiale

Mauritanie : Scott Wallace/Banque mondiale

Niger : Jim Richardson/National Geographic Stock

République démocratique du Congo : Gilbert H. Grosvenor/National Geographic Stock

République démocratique populaire lao : W.E. Garrett/National Geographic Stock

Rwanda : Arne Hoel/Banque mondiale

Samoa : Banque mondiale

São Tomé-et-Príncipe : Michael Poliza/National Geographic Stock

Sierra Leone : Curt Carnemark/Banque mondiale

Soudan : W. Robert Moore/National Geographic Stock

Tuvalu : Ashley Cooper/Corbis Corporation

Vanuatu : Specta/Shutterstock

Yémen : Banque mondiale

Zambie : Edwin Huffman/Banque mondiale

Pour tout renseignement

Fonds pour l'environnement mondial
1818 H Street NW
Washington, DC 20433, États-Unis

Téléphone : 202-473-0508
Télécopie : 202-522-3240

Août 2009
www.theGEF.org